

CONSEIL

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 2-3 mai 2024

**DÉCLARATION DE BUSINESS AT OECD (BIAC), RÉUNION DU CONSEIL
AU NIVEAU DES MINISTRES (RCM) DE 2024**

Créer ensemble la dynamique du changement

Créé en 1962, Business at OECD (BIAC) milite en faveur de politiques qui permettent aux entreprises de toutes tailles de contribuer à la croissance, au développement économique et à la prospérité des sociétés. Par l'intermédiaire de Business at OECD, des fédérations nationales d'entreprises et d'employeurs représentant plus de 10 millions d'entreprises réalisent un échange de compétences avec l'OCDE et les pouvoirs publics, en participant à leurs efforts de promotion de la compétitivité des économies et d'amélioration de l'environnement des entreprises.

Nicole Primmer (primmer@biac.org)
Dominik Kümmerle (kummerle@biac.org)

JT03542442

Table des matières

1 Déclaration aux Ministres	3
Tracer la voie de la compétitivité	3
2 Principaux résultats de notre enquête économique annuelle	5
Améliorer le climat des affaires en 2024	5
3 Messages clés concernant l'ordre du jour de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM)	7
Créer ensemble la dynamique du changement	7
Bâtir une économie durable et inclusive	7
Promouvoir le libre-échange et l'investissement pour accélérer l'instauration d'une croissance économique saine	8
Favoriser la résilience et la sécurité économiques	9
Promouvoir un rayonnement mondial et des normes crédibles	11
Définir des trajectoires crédibles vers une croissance durable dans un contexte de crises mondiales interdépendantes	12
Favoriser des approches axées sur les solutions pour faire face aux nouveaux défis	13
4 Annexe	15

1 Déclaration aux Ministres

Tracer la voie de la compétitivité

1. Les principales fédérations d'entreprises des pays de l'OCDE ainsi que d'autres pays, représentées par *Business at OECD* (BIAC), appellent l'ensemble des Ministres à renforcer la compétitivité des économies de l'OCDE.

2. Dans les pays de l'OCDE et ailleurs, les dirigeants d'entreprise doivent s'adapter à un monde polarisé. Les bouleversements apparents de l'ordre économique mondial sont source d'incertitude ; les risques de volatilité grandissante entravent les investissements dans l'avenir ; et les tendances économiques contraires freinent les trajectoires de croissance des entreprises :

- *La croissance économique mondiale* devrait ralentir pour s'établir à un rythme modéré de 2.9 %. Elle devrait trouver essentiellement sa source en dehors de la zone OCDE, en Asie.
- *L'inflation* est toujours supérieure aux objectifs visés à long terme par de nombreuses banques centrales, même si elle reflue lentement. Le niveau très élevé du coût d'exercice des activités économiques pèse sur l'investissement privé.
- *La croissance des échanges* est faible, sachant qu'ils n'ont récemment augmenté en volume que de 0.1 %, et à l'échelle mondiale, l'investissement direct étranger (IDE) a chuté dernièrement. Ces évolutions sont en grande partie de nature structurelle, des mesures restrictives se traduisant par une diminution de l'ouverture des marchés.
- *Les interventions des pouvoirs publics* motivées par des considérations de sécurité économique doivent correspondre à un juste équilibre entre préoccupations légitimes et pertes d'efficacité liées aux « délocalisations dans des pays amis ».
- *Les marchés du travail* restent tendus, si bien que les employeurs ont du mal à pourvoir les postes vacants. Les nouveaux profils d'emploi et les problèmes d'inadéquation des compétences sont particulièrement problématiques pour les sociétés vieillissantes.

3. Alors que les perspectives de 2024 sont moroses pour le secteur privé, les membres de *Business at OECD* partagent un consensus clair : la nécessité primordiale pour l'OCDE de renforcer de toute urgence la compétitivité de nos économies de marché. C'est la seule façon d'obtenir une croissance forte sur le long terme et qui soit véritablement durable :

- Une croissance qui trouve sa source dans les performances, le progrès et la productivité, et non dans la planification publique ;
- Une croissance autofinancée par de véritables rendements, et non par des aides publiques qui ne sont pas viables ;
- Une croissance dont chacun bénéficie grâce à une participation active, et non uniquement par le biais de la redistribution, de la réglementation et des formalités administratives ;
- Une croissance qui se diffuse par le biais d'un multilatéralisme fondé sur des règles, et non de mesures unilatérales qui rendent les conditions de concurrence inéquitables ;

- Une croissance qui promeut des solutions économiques innovantes et pratiques aux problèmes mondiaux, non seulement sur le territoire national mais aussi à l'étranger.

4. Mettre en place un environnement plus concurrentiel dans nos démocraties de marché devrait être une priorité essentielle pour l'OCDE en vue de faire face à la crise du coût de la vie. C'est également la contribution la plus importante que l'OCDE peut apporter à notre sécurité commune, qui dépend de manière cruciale de notre vigueur économique. À l'inverse, l'atonie économique alimente le populisme, l'interventionnisme étatique et le protectionnisme, tandis que des politiques publiques davantage marquées par le repli national affaiblissent les liens entre régions et remettent en question les avantages du multilatéralisme fondé sur des règles.

5. Il doit être clair que le rythme de notre progression vers la résolution de ces problèmes communs dépend également de notre compétitivité. Par conséquent, la valeur ajoutée de l'OCDE réside dans des politiques fondées sur des données probantes et une collaboration reposant sur la confiance :

- Pour avancer dans le traitement des questions environnementales urgentes, il nous faut des orientations permettant de prendre des mesures qui soient efficaces et rationnelles, et non motivées par des considérations idéologiques, pour adopter une approche réaliste, actualisée et compétitive des transitions climatique et énergétique.
- L'innovation étant l'outil le plus efficace pour relever les défis mondiaux, il nous faut des cadres cohérents et interopérables d'élaboration, de déploiement et de diffusion des technologies – notamment pour une transformation numérique, des flux de données et une intelligence artificielle (IA) suscitant la confiance.
- La mise en œuvre effective des normes de propriété intellectuelle est essentielle pour renforcer un environnement propice à l'innovation et à la compétitivité.
- Par ailleurs, face aux évolutions démographiques, il faut adopter des stratégies pour renforcer les taux d'activité, faire reculer l'inactivité et remédier à la « double pénurie de compétences », en veillant à ce que les employeurs disposent d'effectifs qualifiés suffisants et dotés des compétences dont ils ont besoin.

6. Nous réjouissons par avance d'apporter la contribution de *Business at OECD* à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2024, nous appelons les Ministres à renforcer la priorité donnée par l'Organisation à la compétitivité en misant sur son atout distinctif : sa relation structurée et institutionnelle avec le secteur privé.

2 Principaux résultats de notre enquête économique annuelle

Améliorer le climat des affaires en 2024

7. Menée chaque année auprès des principales organisations nationales d'entreprises et d'employeurs dans les pays Membres de l'OCDE, l'enquête sur la politique économique de *Business at OECD* (BIAC) met en évidence pour 2024 des divergences régionales d'évolutions du climat des affaires. Notre enquête montre la résilience des entreprises face aux récents chocs économiques, tels que la pandémie de COVID-19 et l'impact de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, mais elle met également en exergue la persistance de difficultés pour les entreprises, notamment liées aux incertitudes géopolitiques, les risques de volatilité sur plusieurs marchés et les préoccupations spécifiques concernant le manque de mesures efficaces pour renforcer la compétitivité.

8. Les principales conclusions de l'enquête sont les suivantes :

- 75 % de nos membres considèrent les tensions géopolitiques comme le principal risque pesant sur l'économie mondiale en 2024. Cela représente une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente, qui traduit les inquiétudes suscitées par des conflits persistants ou nouveaux. Parmi les secteurs les plus exposés aux risques géopolitiques figurent l'énergie et les transports, notamment maritimes.
- 58 % de nos membres anticipent toujours une croissance économique modérée, malgré une hausse notable du nombre de ceux qui jugent le climat des affaires « très dégradé ». Notre enquête fait ressortir une augmentation de 20 % du nombre de répondants qui anticipent une « hausse modérée » de l'investissement des entreprises, mais on constate également un accroissement de 7 % du nombre de membres qui s'attendent à une « diminution modérée », ce qui met en évidence une divergence des perspectives entre les économies membres de l'OCDE.
- Plus de 80 % des membres tablent sur une certaine amélioration des conditions qui déterminent leur compétitivité, liée à l'atténuation des goulets d'étranglement au niveau des chaînes d'approvisionnement et au reflux de l'inflation. Parmi les autres facteurs positifs susceptibles d'améliorer encore la compétitivité des entreprises figurent l'accès aux financements (72 %), l'adoption des technologies numériques (70 %) et les investissements en infrastructures (66 %). Néanmoins, 10 % seulement des répondants estiment que la situation évolue positivement en termes d'amélioration de la réglementation, et 18 % en termes de renforcement de la main-d'œuvre et des compétences, ce qui indique qu'il faudrait déployer davantage d'efforts dans ces domaines.
- La nécessité de réformes structurelles mises en œuvre par les pouvoirs publics est manifeste dans des domaines clés tels que la transition numérique, le capital humain et les infrastructures publiques. Plus de 90 % de nos membres sont soit « préoccupés » soit « très préoccupés » par les pénuries de main-d'œuvre. Dans le même temps, les entreprises relèvent qu'il manque l'impulsion politique et l'adhésion de la population nécessaires pour promouvoir des réformes apportant des solutions déterminantes à des problèmes sous-jacents, qui limiteront de plus en plus la croissance économique potentielle au cours des années à venir.

9. Dans ce contexte, *Business at OECD* compte sur l'OCDE pour formuler des recommandations fondées sur des données probantes à l'intention des pouvoirs publics, favoriser une coopération internationale reposant sur la

confiance, et encourager les dirigeants politiques à permettre aux entreprises de promouvoir une croissance économique durable en 2024 et au-delà. Dans la partie suivante de ce document sont présentées les principales priorités des entreprises et leurs recommandations concernant l'ordre du jour de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de l'OCDE.

3 Messages clés concernant l'ordre du jour de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM)

Créer ensemble la dynamique du changement

Bâtir une économie durable et inclusive

10. Dans la mesure où la compétitivité des entreprises est au cœur des économies durables et inclusives, l'OCDE devrait se recentrer en 2024 sur ce qu'elle fait de mieux : **comparer les résultats économiques des pays, en mettant l'accent sur le coût et la facilité d'exercice des activités économiques, et en promouvant les réformes structurelles requises.**

11. Les entreprises étant confrontées à des charges réglementaires qui ne cessent de s'alourdir dans de nombreux pays de l'OCDE, il faudrait réexaminer et améliorer l'efficacité des politiques réglementaires. L'OCDE devrait **promouvoir les bonnes pratiques en matière de règlement en favorisant de manière systématique le recours aux évaluations d'impact et aux évaluations *ex post*, ainsi que la cohérence internationale des règles.**

12. Le durcissement sensible des conditions financières mondiales et un manque d'accès au crédit limitent considérablement la croissance de nombreuses entreprises dans la zone OCDE, en particulier de petites et moyennes entreprises (PME). Conjuguée à l'expiration des aides liées au COVID-19, la montée des coûts d'emprunt a entraîné une envolée des faillites de sociétés dans de nombreux pays de l'OCDE. L'OCDE devrait **redoubler d'efforts pour créer un environnement financier plus porteur.**

13. La récente crise énergétique a bouleversé les secteurs à forte intensité énergétique qui subissent de plein fouet la hausse des prix, de l'instabilité des marchés et de la volatilité. En collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'OCDE devrait **intégrer la question de l'énergie dans les travaux de l'ensemble de l'Organisation pour garantir des approvisionnements en énergie sûrs, abordables et bas carbone.**

14. Alors que les transitions écologique et numérique exigent des investissements considérables dans de nouvelles infrastructures, de nombreuses économies de l'OCDE sont confrontées depuis des décennies à un problème de sous-investissement chronique, notamment en matière de transports, de logistique et de technologies de l'information (TI). L'OCDE doit réaliser des travaux complémentaires pour **mieux promouvoir l'investissement privé dans les infrastructures, préserver les droits des investisseurs, favoriser une simplification des procédures et garantir une vision claire des projets à venir.**

15. Les pénuries de compétences et de main-d'œuvre font obstacle au développement des activités des entreprises. L'OCDE devrait continuer de formuler à l'intention des pouvoirs publics des recommandations en vue de **renforcer l'employabilité des individus, de réduire l'inactivité et de mobiliser tous les pans de la société. La**

diversité, l'inclusion et l'égalité entre les femmes et les hommes contribuent à la productivité et à la réussite des entreprises. Des mesures ciblées relatives aux migrations de travail devraient favoriser une approche fondée sur les compétences et faciliter la reconnaissance des qualifications.

16. Les politiques en matière d'éducation doivent s'adapter pour mieux prendre en compte les réalités du marché de l'emploi. Il est urgent de moderniser les programmes scolaires, notamment pour renforcer les savoirs fondamentaux et les compétences en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), en vue d'améliorer les aptitudes et la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre. L'OCDE devrait aussi **contribuer à renforcer la visibilité, l'attrait et la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels.**

17. L'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies fournissent des outils essentiels pour réaliser des gains de productivité. En s'appuyant sur une collaboration multipartite, l'OCDE devrait **encourager l'élaboration de cadres d'action neutres sur le plan technologique, cohérents et interopérables à l'échelle internationale, qui stimulent l'innovation tout en réduisant au minimum les risques connexes.**

18. Le vieillissement des sociétés et les chocs systémiques mettent en difficulté nos systèmes de santé et de soins de longue durée, notamment en raison de l'essor des maladies non transmissibles. L'OCDE devrait **inciter les gouvernements à considérer la santé comme un investissement, à adopter des systèmes centrés sur le patient qui récompensent la prévention, ainsi qu'une approche horizontale de la résilience en matière de santé.**

19. Dans de nombreux pays de l'OCDE, la dette publique est excessive, présentant des risques systémiques et exigeant qu'on lui accorde une attention soutenue. Les pouvoirs publics devraient s'attacher avant tout à améliorer l'efficacité des dépenses, et s'abstenir de recourir à des instruments budgétaires qui pèsent sur la croissance tirée par le secteur privé. La politique fiscale est un élément important d'un cadre d'investissement compétitif, et il est nécessaire de **réduire les impôts redondants et complexes.**

20. Un environnement commercial exempt de corruption constitue un facteur crucial pour favoriser une économie durable et inclusive. Alors que 2024 marque le 25^e anniversaire de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, *Business at OECD* appelle au **renforcement de la collaboration entre les secteurs public et privé dans la lutte contre la corruption, conformément à son Manifeste pour une corruption zéro.**

Promouvoir le libre-échange et l'investissement pour accélérer l'instauration d'une croissance économique saine

21. L'histoire de l'OCDE, qui a succédé à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), elle-même issue du plan Marshall, ne laisse aucun doute quant au rôle essentiel de l'intégration économique pour le progrès de nos sociétés, de leur prospérité et de leur sécurité.

22. Les milieux d'affaires des pays de l'OCDE sont très préoccupés par la situation du multilatéralisme. Les entreprises sont confrontées à une forte incertitude à l'échelle mondiale, compte tenu de **la nécessité d'adapter les règles qui influent sur les échanges et les investissements mondiaux à de nombreux problèmes nouveaux.**

23. *Business at OECD* accorde une grande importance aux travaux de l'OCDE fondés sur des données probantes relatifs aux politiques commerciales. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour prendre en compte les priorités immédiates des acteurs du commerce international et des chaînes d'approvisionnement mondiales. **Alors que l'ouverture des marchés diminue, la part du budget de l'OCDE consacrée à leur ouverture doit augmenter.**

24. Nous appelons avant tout l'OCDE et les pouvoirs publics à passer de la parole aux actes en se fondant sur une communauté de valeurs. Cela signifie que les principes du libre-échange et **les accords relatifs aux échanges et aux investissements internationaux – qui sont des instruments essentiels pour favoriser la résilience économique via la diversification des chaînes d'approvisionnement – devraient être négociés, adoptés et ratifiés, et pleinement mis en œuvre en temps voulu** – en particulier entre les pays de l'OCDE et avec ceux qui sont candidats à l'adhésion.

25. L'OCDE devrait poursuivre ses efforts soutenus pour favoriser la réalisation de progrès concernant la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'élaboration efficace de règles, l'application de procédures plus strictes en matière de suivi et de notification, et la réforme du mécanisme de règlement des différends. **Sachant que les acteurs du commerce et de l'investissement sont les plus à même de guider l'OMC, il est nécessaire qu'un rôle plus officiel soit confié aux milieux d'affaires au sein de cette organisation.**

26. L'OCDE doit continuer de contribuer à la levée des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges. Compte tenu des avantages que présentent pour les sociétés les échanges de biens et de services, notamment dans les domaines de la santé, de la durabilité et de la sécurité alimentaire, les États devraient continuer d'**investir dans les activités de suivi, les outils et les analyses de l'OCDE relatifs à la libéralisation et à la facilitation des échanges.**

27. S'agissant des échanges numériques, l'OCDE devrait promouvoir les principes d'ouverture des marchés numériques, obtenir un moratoire durable concernant la perception de droits de douane sur les transmissions électroniques, et éviter que les processus et procédures douaniers soient appliqués aux transmissions électroniques. **Les travaux de l'OCDE sur les échanges numériques devraient dynamiser fortement les initiatives connexes de l'OMC.**

28. La libéralisation des échanges commerciaux offre une opportunité essentielle de favoriser la création, le déploiement et la diffusion de biens et services environnementaux. Pour faciliter les échanges liés à l'économie circulaire entre pays partageant les mêmes valeurs, nous appelons à envisager sérieusement l'adoption de modèles économiques pratiques et novateurs, et à **prendre davantage de mesures pour garantir une mise en œuvre effective de la *Décision du Conseil de l'OCDE sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation*, qui est juridiquement contraignante.**

29. À l'heure où les pouvoirs publics accordent des aides d'une ampleur exceptionnelle, il est nécessaire de veiller à ce que ces mesures ne rendent pas les conditions de concurrence inéquitables. Un dialogue plus poussé au sein de l'OCDE est important pour garantir la cohérence des différentes stratégies industrielles nationales qu'elles ne se traduisent pas par des surcapacités, des pratiques non durables et des phénomènes de protectionnisme. **L'OCDE devrait continuer de souligner que toute mesure d'aide doit être ciblée, transparente, non discriminatoire, proportionnée et assortie d'une « stratégie de sortie » claire.**

30. Cette démarche doit aller de pair avec des recommandations relatives à la politique de l'investissement contribuant à mobiliser les montants considérables d'investissement requis pour renforcer la durabilité, la sécurité, la transformation numérique et la résilience des économies. Pour ce faire, il faut que les pays de l'OCDE revoient leur approche à l'égard des investisseurs, en cessant de leur imposer des obligations pour **prendre en compte leurs besoins et leur offrir des conditions suffisantes en termes de sécurité juridique, de garanties, de transparence et de stabilité pour combler le déficit d'investissement grandissant.**

31. Les milieux d'affaires de l'OCDE sont très attachés aux principes de conduite responsable des entreprises. Compte tenu de la multiplication des normes en la matière, l'OCDE devrait veiller à ce que les activités des entreprises ne soient pas entravées par des obligations excessivement complexes ou redondantes en matière de devoir de diligence et de communication d'informations. **Des débats inclusifs devraient favoriser l'adoption d'approches cohérentes concernant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), une mesure cohérente de leurs effets sur le plan économique et en matière de durabilité, ainsi que l'application de mesures d'accompagnement créant un environnement propice à la conduite responsable des entreprises.**

Favoriser la résilience et la sécurité économiques

32. L'OCDE et les pouvoirs publics doivent avoir pour priorité absolue de favoriser la mise en place d'un cadre d'action stable, prévisible et transparent concernant les échanges et les investissements. La coopération internationale et la diplomatie doivent continuer de contribuer à **réduire les risques géopolitiques et à atténuer l'incertitude concernant les conditions cadre dans lesquelles fonctionnent les chaînes d'approvisionnement mondiales.**

33. Le scénario actuel impose aux entreprises de mieux anticiper de se préparer plus tôt et d'adapter plus rapidement leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement afin de renforcer la résilience économique. Néanmoins, les besoins et les profils de risque de chaque secteur, voire de chaque entreprise, sont différents. Par conséquent, **il doit être clair que le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement ne peut faire l'objet d'une approche uniforme, descendante déterminée par le pouvoir politique.**

34. *Business at OECD* est prêt à contribuer à la définition, l'identification et la réduction des dépendances unilatérales excessives existantes dans certains secteurs. Les travaux de l'OCDE sur la sécurité des approvisionnements – notamment ceux axés sur les ressources minérales et les matériaux critiques, l'industrie automobile, les semi-conducteurs, l'alimentation et l'agriculture, ainsi que les fournitures médicales – doivent être **fondés sur des données probantes et ancrés aux connaissances concrètes et aux réalités des acteurs des chaînes d'approvisionnement mondiales.**

35. Une plus grande transparence, notamment grâce à des informations publiques fiables et à des plans d'urgence disponibles et rapidement accessibles, peut aider les entreprises et les pouvoirs publics à anticiper l'évolution de la situation. Les technologies numériques peuvent jouer un rôle essentiel à cet égard. Comme l'illustre le *Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) de l'OCDE*, **une prise de décisions plus prospective, éclairée et rapide est cruciale pour la préparation de la communauté internationale et sa réaction efficace aux crises.** Une diversification régionale accrue et non réduite renforce la capacité des entreprises d'amortir les chocs subis par les chaînes d'approvisionnement, en particulier les chocs d'origine intérieure. Davantage de travaux d'analyse de l'OCDE devraient contribuer à favoriser l'investissement dans d'autres infrastructures commerciales, à réduire l'hétérogénéité des normes techniques, à supprimer les mesures non tarifaires superflues, et à faciliter les procédures aux frontières. **L'OCDE et les gouvernements devraient accorder une importance prioritaire à la négociation et à la ratification en temps opportun d'accords commerciaux conclus avec différentes régions du monde, en particulier entre les pays Membres de l'OCDE partageant les mêmes valeurs.**

36. Certains régimes n'ayant pas les mêmes valeurs présentent de plus en plus leurs modèles économiques comme des alternatives envisageables en contrepoids à ceux des pays de l'OCDE. Dans les modèles où l'État joue un rôle prépondérant, celui-ci peut mettre en place un contrôle strict du secteur privé, instaurer des conditions inégales d'accès au marché, provoquer des distorsions de l'économie mondiale en appliquant des mesures de soutien, et même, dans certains cas, recourir à la coercition économique. À cet égard, **nous comptons sur l'OCDE et les gouvernements de ses pays membres pour identifier ensemble des moyens efficaces de contrer ces pratiques, qui nuisent gravement à l'équité des conditions de concurrence. Pour se faire, un dialogue de confiance avec les entreprises est essentiel.**

37. L'hypothèse simplificatrice selon laquelle « la sécurité économique garantit la sécurité nationale » peut faire obstacle au jeu de la concurrence. Lorsque la sécurité nationale est invoquée pour justifier l'action des pouvoirs publics, le secteur privé n'a que peu, voire aucunement, voix au chapitre dans les délibérations des autorités. **À cet égard, des recommandations transversales, coordonnées et fondées sur des données probantes formulées par l'OCDE à l'intention des pouvoirs publics sont plus que jamais nécessaires, et doivent être efficacement diffusées, notamment auprès des spécialistes de la sécurité.**

38. L'OCDE devrait veiller en particulier à ce que les initiatives prises par les pouvoirs publics pour des motifs légitimes de sécurité nationale liées aux échanges et aux investissements internationaux soient conçues suivant un principe « *small yard, high fence* », et à ce que ces initiatives ne soient pas détournées à des fins protectionnistes. À cet égard, nous appelons **l'OCDE à travailler avec les milieux d'affaires pour faire en sorte que les initiatives prises par les pouvoirs publics afin de préserver de manière légitime la sécurité nationale soient élaborées avec soin, étroitement circonscrites, et conçues de manière à réduire au minimum leurs effets anticoncurrentiels.**

39. Si les décideurs publics envisagent ou appliquent des sanctions économiques, un dialogue étroit avec le secteur privé reste également indispensable pour garantir que **ces mesures de sécurité soient efficaces, judicieusement ciblées, transparentes et conçues de manière à réduire au minimum tout effet indésirable.**

Promouvoir un rayonnement mondial et des normes crédibles

40. Les entreprises comptent sur l'OCDE et les États pour mettre en œuvre une coopération internationale constructive, une diplomatie pragmatique et un multilatéralisme efficace axés sur la recherche d'avantages réciproques au service d'intérêts bien compris. Plus que toute autre chose, le désir d'un avenir meilleur et d'un bien-être renforcé grâce à la prospérité économique unit les peuples du monde entier. À cet égard, **nous encourageons vivement l'OCDE à diffuser les meilleures pratiques reconnues et des normes crédibles en matière de gouvernance des marchés.**

41. L'élargissement de l'OCDE ouvre des perspectives cruciales aux entreprises, et nous soutenons un processus d'adhésion rigoureux, nécessairement fondé sur des connaissances concrètes. Chacun des candidats à l'adhésion se trouvant dans une situation distincte, nous soulignons qu'il est indispensable de réaliser un examen approfondi de leur environnement économique et juridique actuel, et en particulier de leur attachement à l'ouverture des marchés et à une économie fondée sur des règles. Il faut notamment s'assurer à cet égard qu'ils sont favorables à un moratoire concernant la perception de droits douane sur les transmissions électroniques. La perspective crédible d'une adéquation à long terme avec les normes de l'OCDE doit primer sur les considérations politiques de court terme. **La capacité, la volonté et la responsabilité des candidats à l'adhésion de mettre pleinement en œuvre tous les instruments et principes de l'OCDE doivent être garanties.** Il convient à cet effet de consacrer des ressources appropriées à la conduite de tous les examens techniques d'adhésion.

42. Dans les temps à venir, l'Ukraine tirera grandement parti de sa participation accrue aux débats au sein de l'OCDE, celle-ci constituant une plateforme de partage des connaissances, d'apprentissage entre pairs et de renforcement des capacités. Ce dialogue continu entre l'OCDE et l'Ukraine aidera à terme ce pays à se rapprocher des normes de l'OCDE en se réformant. **L'OCDE et ses Membres devraient également continuer activement à soutenir le redressement et la reconstruction de l'Ukraine.**

43. Nous continuons à soutenir activement les activités d'ouverture menées par l'OCDE auprès de certains pays partenaires. Les réunions ministérielles à caractère régional organisées par l'OCDE en Asie du Sud-Est ainsi que dans la région Amérique latine et Caraïbes offrent notamment des possibilités appréciables de promouvoir des réformes propices au renforcement de la compétitivité du secteur privé, de l'ouverture des marchés et de la facilité d'exercice des activités économiques. *Business at OECD* a d'ailleurs récemment conclu un protocole d'accord avec le Conseil consultatif des entreprises de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec les pays de cette région pour que soient mises en œuvre en priorité des réformes permettant de les rapprocher des normes de l'OCDE, y compris dans le contexte du processus d'adhésion de certains d'entre eux.

44. **Dans un environnement géoéconomique de plus en plus multipolaire, l'OCDE devrait aussi veiller à entretenir de véritables liens avec tous ses pays partenaires clés.** Nous accordons une importance toute particulière à notre dialogue suivi avec le *Groupe informel de réflexion sur la Chine*, dirigé par une ambassadrice, et rappelons la nécessité d'étoffer le bureau de l'OCDE à Beijing, qui revêt une importance stratégique.

45. L'OCDE devrait également contribuer à la coordination de l'action internationale par le biais de la poursuite de sa collaboration active et solide avec le Groupe des Sept (G7) et le Groupe des Vingt (G20), sachant que le centre de gravité de l'économie mondiale continue de se déplacer vers les pays du Sud. À cet égard, nous soulignons le **rôle de réseau partenaire joué par *Business at OECD* sous la présidence italienne pour le *Business 7 (B7)* et brésilienne pour le *Business 20 (B20)*, et nous nous positionnons en tant que partenaire de l'OCDE et de ses pays membres afin de favoriser des échanges et une collaboration fructueux lors de ces réunions.**

46. Tout en encourageant l'OCDE à accroître son rayonnement mondial dans un contexte de plus en plus marqué par les facteurs géopolitiques, nous soulignons que **l'acquis de l'OCDE dépend fondamentalement de la crédibilité des valeurs partagées par ses Membres et de leur concrétisation parallèlement à l'élargissement de l'Organisation.** Par conséquent, une des priorités stratégiques essentielles des comités et des directions de l'OCDE doit être d'intensifier leurs efforts pour faire en sorte que les décisions et les recommandations de l'Organisation

restent d'actualité, favorisent une croissance tirée par le secteur privé et ne soient pas édulcorées. Il faut mettre en avant les avantages découlant du respect de ces instruments.

Définir des trajectoires crédibles vers une croissance durable dans un contexte de crises mondiales interdépendantes

47. Un refroidissement des relations internationales ne doit pas mettre en péril les progrès qu'il est impératif d'accomplir sans tarder face au changement climatique, ou à d'autres problèmes urgents concernant la durabilité environnementale, économique et sociale. À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès réalisés à l'échelle mondiale au regard des objectifs de développement durable (ODD) sont tout à fait insuffisants, puisque 12 % seulement des cibles correspondantes sont en voie d'être atteintes. Par ailleurs, **le déficit d'investissement durable est passé de 2 500 milliards USD en 2015 à plus de 4 000 milliards USD par an aujourd'hui.**

48. Compte tenu de la persistance d'amples lacunes en matière de mise en œuvre et d'exécution entre les engagements pris et les mesures adoptées par les pouvoirs publics, en particulier dans le domaine de l'environnement, la clé du succès consiste à s'y attaquer en les considérant comme des débouchés commerciaux. Cela passe avant tout par la mise en œuvre de politiques **créant des conditions de marché équitables et attractives, fondées sur des cadres d'action cohérents, fiables et neutres sur le plan technologique pour tous les secteurs.**

49. Pour les entreprises de la zone OCDE, la question n'est pas de savoir si elles doivent effectuer leur transition vers la neutralité carbone, mais comment et quand y procéder. De ce point de vue, nous saluons le fait que l'OCDE s'attache de plus en plus à favoriser l'émergence de **trajectoires réalistes, actualisées et concrètes pour l'hydrogène, les secteurs où les émissions sont difficiles à réduire et les transformations nécessaires pour s'attaquer au problème du changement climatique.**

50. Ainsi que l'a souligné notre campagne *Peace for Food*, nous avons également besoin d'une transition rapide vers des systèmes alimentaires plus durables, notamment dans la mesure où le changement climatique est lourd de conséquences pour l'agriculture et les comportements des consommateurs sont en train de changer. **L'implication de tous les acteurs, tant publics que privés, de l'ensemble de la filière agroalimentaire ainsi que d'autres est cruciale pour cette transition.**

51. Des mécanismes d'incitation ainsi que des dispositifs fiscaux et des mesures budgétaires prévisibles peuvent contribuer de manière essentielle à porter au niveau requis l'élaboration et le déploiement des infrastructures et des technologies. Les mécanismes de tarification du carbone et les dispositifs connexes présentent des risques tout en ouvrant des perspectives, et **il faut réaliser une analyse approfondie des effets des prix du carbone sur nos économies et nos sociétés avant d'envisager toute mesure et uniquement dans les conditions économiques adéquates.**

52. À eux seuls, la tarification et les marchés du carbone ne seront cependant pas suffisants pour mobiliser tous les investissements requis pour placer les économies sur des trajectoires à faibles émissions. Il est également crucial de veiller à ce que les mesures de soutien budgétaire ne rendent pas les conditions de concurrence inéquitables. **Toute mesure d'aide doit être ciblée, transparente, non discriminatoire, proportionnée et assortie d'une « stratégie de sortie » claire.**

53. Pour progresser vers l'objectif commun de neutralité carbone, il est essentiel de prendre des mesures concrètes, en envisageant différentes trajectoires et en prenant en compte les spécificités de chaque pays. En apportant la contribution du secteur privé et des connaissances concrètes dans les disciplines pertinentes – condition *sine qua non* d'une analyse solide et fondée sur des données probantes – **Business at OECD est prêt à continuer de soutenir l'initiative phare que constitue le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif).**

54. En outre, l'OCDE devrait favoriser la mobilisation de financements et d'investissements durables en veillant à ce que toute taxonomie soit bien conçue, améliore la transparence, réduise la fragmentation des marchés et minimise

les charges administratives. À cet égard, nous soulignons toutefois que **les efforts de financement ne doivent pas simplement être qualifiés de « verts » ou de « durables », et qu'ils doivent être efficaces du point de vue environnemental, prendre en compte de manière adéquate les trajectoires de transition et enclencher des cercles vertueux.**

Favoriser des approches axées sur les solutions pour faire face aux nouveaux défis

55. La mise au point et l'adoption rapides de nouvelles technologies – notamment l'intelligence artificielle (IA), les technologies quantiques, l'apprentissage automatique, la robotique de pointe, les biotechnologies et l'ingénierie génétique, les technologies liées aux énergies renouvelables et les technologies de stockage, ainsi que de nombreuses autres – offrent **des possibilités sans précédent permettant de favoriser les gains de productivité, de faire progresser nos sociétés et de relever de nouveaux défis. Dans un même temps, il convient de traiter les risques connexes à ces avancées.**

56. Par le biais d'une collaboration multipartite, les entreprises comptent sur l'OCDE pour **encourager l'élaboration de cadres d'action cohérents et interopérables à l'échelle internationale, pour promouvoir et garantir une innovation et des infrastructures de communication durables, et pour s'attaquer au problème des risques connexes en orientant l'action publique et en élaborant des normes.**

57. Nous saluons les efforts actuellement déployés en vue d'élaborer des cadres d'action fondés sur des données probantes pour une IA digne de confiance qui traduisent dans les faits les *Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle*, favorisent l'innovation et facilitent la mise en œuvre de processus efficaces sur les lieux de travail. Nous sommes favorables à la mise en place de garde-fous supplémentaires concernant l'IA et encourageons l'OCDE à poursuivre les efforts accomplis pour **soutenir le processus d'Hiroshima lancé par le G7, concernant l'IA générative et les systèmes avancés d'IA, en s'appuyant sur les Principes directeurs et sur le Code de conduite du G7 relatifs à l'IA élaborés l'année dernière, et en assurant un suivi de l'application de ce Code de conduite et du processus d'Hiroshima**, notamment en mettant rapidement en place un mécanisme pilote de suivi.

58. Dans la mesure où le développement de l'IA et son utilisation auront un caractère transnational, nous saluons la réaffirmation de la nécessité **de faire progresser et de renforcer l'interopérabilité des cadres de gouvernance de l'IA.** Nous estimons que des mesures doivent être prises de toute urgence afin de garantir le fait que les points de référence mondiaux conservent leur pertinence dans le contexte des efforts de réglementation internes déployés en vue d'atteindre ces objectifs.

59. Les flux transfrontières de données étant essentiels aux activités d'innovation des entreprises de toutes tailles, nous saluons la création de la nouvelle communauté multipartite de l'OCDE à la suite de l'appel du G7 à la mise en place d'un *accord institutionnel de partenariat* permettant de faire progresser concrètement la *libre circulation des données en toute confiance*. Nous espérons que cette nouvelle initiative permettra de faire avancer la mise en œuvre effective de la *Déclaration de l'OCDE sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé*, et **illustrera l'importance cruciale que revêt la circulation transfrontière des données en toute confiance pour les consommateurs comme pour les travailleurs, les entreprises et les pouvoirs publics.**

60. La circulation transfrontière des données en toute confiance coïncide avec un besoin urgent de cybersécurité et de protection de la vie privée des utilisateurs. **Les entreprises soulignent qu'une approche fondée sur les risques de la sécurité en ligne et de la sécurité numérique, mettant à profit les normes internationales et conforme à la Recommandation de l'OCDE sur la gestion du risque de sécurité numérique pour la prospérité économique et sociale, est essentielle pour garantir un écosystème d'internet sûr, stable et résilient.**

61. En cette année marquée par des élections importantes dans le monde entier, il est primordial de combattre la désinformation et la désinformation pour préserver l'intégrité de nos sociétés démocratiques. Nous encourageons l'OCDE à utiliser ses compétences en matière de recherche sur l'action publique fondée sur des données probantes pour formuler des recommandations à l'intention des autorités, afin qu'elles **renforcent leurs systèmes de**

gouvernance pour préserver l'intégrité de l'information, tout en protégeant la liberté d'expression et les droits humains de tous, notamment des consommateurs et des entreprises, à l'ère du numérique.

62. Pour les entreprises, renforcer l'innovation digne de confiance dépend également d'une mise en œuvre effective des normes relatives à la propriété intellectuelle, de leur application non discriminatoire, et du respect du principe selon lequel la propriété intellectuelle doit être rémunérée à sa juste valeur. Les entreprises demeurant préoccupées par l'érosion des dispositifs de protection de la propriété intellectuelle, l'OCDE devrait **lancer de nouveaux travaux sur les effets économiques de l'application défailante des droits de propriété intellectuelle, en vue de créer un environnement plus propice à l'innovation et au jeu de la concurrence.**

63. Des partenariats public-privé et une approche pangouvernementale sont nécessaires pour **mettre en place des systèmes de santé modernes et performants, centrés sur le patient, qui encouragent et récompensent la prévention, exploitent la puissance des données sanitaires et encouragent l'innovation afin d'accroître la résilience sanitaire** et d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de santé. Nous exhortons l'OCDE, dans le prolongement de la *Déclaration* adoptée en 2024 par les ministres de la Santé de ses pays Membres, à définir des objectifs clairs et à favoriser la coopération interministérielle, notamment entre les ministères chargés de l'emploi, des finances, de l'innovation et de la santé, en partenariat étroit avec les milieux d'affaires.

4 Annexe

Allemagne	Confédération des associations allemandes d'employeurs (BDA)
Allemagne	Fédération des industries allemandes (BDI)
Australie	Chambre de commerce et d'industrie australienne (ACCI)
Autriche	Fédération des industries autrichiennes (IV)
Belgique	Fédération des entreprises de Belgique (VBO FEB)
Canada	Chambre de commerce du Canada
Chili	Confédération de la production et du commerce du Chili (CPC)
Colombie	Association nationale des entreprises de Colombie (ANDI)
Corée	Fédération des industries coréennes (FKI)
Costa Rica	Union des chambres et associations des entreprises du secteur privé du Costa Rica (UCCAEP)
Costa Rica	Chambre des industries du Costa Rica (CICR)
Danemark	Confédération des employeurs danois (DA)
Danemark	Confédération de l'industrie danoise (DI)
Espagne	Confédération des employeurs et des industries d'Espagne (CEOE)
Estonie	Confédération des employeurs estoniens
États-Unis	Conseil des États-Unis pour le commerce international (USCIB)
Finlande	Confédération des industries finlandaises (EK)
France	Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Grèce	Fédération grecque des entreprises (SEV)
Hongrie	Confédération des employeurs et des industriels hongrois (MGYOSZ)
Hongrie	Association nationale des entrepreneurs et employeurs (VOSZ)
Irlande	Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs (Ibec)
Islande	Confédération des entreprises islandaises (SA)
Israël	Association des industriels d'Israël
Italie	Association des sociétés cotées italiennes (Assonime)
Italie	Confédération générale de l'industrie italienne (Confindustria)
Italie	Fédération italienne de la banque, de l'assurance et de la finance (FeBAF)
Japon	Fédération des entreprises japonaises (Keidanren)
Lettonie	Confédération des employeurs de Lettonie (LDDK)
Lituanie	Confédération lituanienne des industriels (LPK)
Luxembourg	Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL)
Mexique	Confédération des employeurs de la République du Mexique (COPARMEX)
Norvège	Confédération des entreprises norvégiennes (NHO)
Nouvelle-Zélande	BusinessNZ
Pays-Bas	Confédération néerlandaise de l'industrie et des employeurs (VNO-NCW)
Pologne	Confédération polonaise Lewiatan
Portugal	Confédération des entreprises portugaises (CIP)
Royaume-Uni	Confédération de l'industrie britannique (CBI)
République Slovaque	Union nationale des employeurs (RÚZ)
Slovénie	Association des employeurs de Slovénie (ZDS)

Suisse	Économiesuisse - Fédération des entreprises suisses
Suisse	Union patronale suisse (UPS)
Suède	Confédération des entreprises suédoises
Tchéquie	Confédération des industries de la République tchèque (SP)
Türkiye	Confédération turque des associations d'employeurs (TISK)
Türkiye	Union turque des chambres et marchés de matières premières (TOBB)
Türkiye	Association turque de l'industrie et des affaires (TÜSIAD)